

# LES REFLETS DE LA VENOGGE

## PENTHALAZ - VD

**MAÎTRE D'OUVRAGE**

Coopérative PrimaVesta  
 Avenue de la Gare 29  
 1003 Lausanne

**ARCHITECTES**

Translocal Architecture GmbH  
 Beatusstrasse 19  
 3006 Bern

**COLLABORATEURS**

Helko Walzer  
 Thomas Felhmann  
 Peter Jährig

**DIRECTION DES TRAVAUX**

Pragma Partenaires SA  
 Avenue de Cour 135  
 1007 Lausanne

**COLLABORATEURS**

Thierry Juillerat  
 Patricio Azevedo

**INGÉNIEURS CIVILS**

sd ingénierie Genève sa  
 Route de Chancy 59  
 1213 Petit-Lancy

**BUREAUX TECHNIQUES**

CHAUFFAGE - VENTILATION  
 BESM SA  
 Route des Moulins 40  
 1523 Granges-près-Marnand

**SANITAIRE**

Fluides Concepts SA  
 Avenue de Sévelin 20  
 1004 Lausanne

**ÉLECTRICITÉ**

Thorsen Sàrl  
 Route de la Chocolatière 26  
 1026 Echandens

**GÉOMÈTRE**

Courdesse & Associés  
 Ingénieurs et Géomètres SA  
 Chemin du Prieuré 4  
 1304 Cossonay-Ville

**COORDONNÉES**

Route de la Vuy 3  
 1305 Penthaz

Conception 2018  
 Réalisation 2018 - 2020

Édité en Suisse



**CENTRE D'INFORMATION**  
 ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION



### LOGEMENTS PROTÉGÉS

**HISTORIQUE/SITUATION** > Au sud de Cossonay, se niche la petite commune de Penthaz, traversée par la rivière la Venoge. Dans ce cadre idyllique, la coopérative d'habitation PrimaVesta a implanté un bâtiment dont la vocation est de proposer des logements protégés.

Le projet ne date pas d'hier. Il fait partie du plan de quartier La Vuy dont le concours architectural remonte à 2012. Il s'articule dans le prolongement de l'extension de l'EMS. Le premier projet a été refusé par le Conseil communal et un deuxième projet a vu le jour. En 2018, la Fondation EMS la Venoge sollicite la Coopérative PrimaVesta pour réaliser le bâtiment de logements protégés. Pour ce faire, elle lui cède une partie de son terrain en droit distinct et permanent de superficie (DDP) pour une durée de 90 ans. Toutes les commodités, à savoir commerces, coiffeur, banque,

poste, pharmacie, se trouvent à proximité directe, soit dans le bâtiment de l'EMS, soit dans le centre du village qui se trouve à 200 mètres, sans oublier la bonne desserte des transports publics.

**PROJET** > Le nouveau bâtiment s'articule dans le prolongement de l'extension de l'EMS en conservant le même aspect architectural pour les façades. Il propose 17 logements protégés de 2,5 pièces d'une superficie de 55 mètres carrés. Le rez-de-chaussée abrite cinq appartements et une salle communautaire. Dans les deux étages supérieurs, on trouve six logements et une buanderie à chaque niveau. Des balcons loggias offrent aux appartements un accès extérieur. Une référente sociale est présente régulièrement sur site afin d'organiser et d'animer des activités pour les résidents.





Comme l'extension de l'EMS, le bâtiment des appartements protégés est en béton avec une isolation périphérique. La façade s'exprime également horizontalement avec des bandeaux en Stahlton et des angles arrondis. À l'intérieur, les circulations communes sont en béton apparent. Les sols sont en synthétique, alors que ceux des logements sont en carrelage. Les pièces sont vastes et lumineuses. Les grandes baies vitrées et leur cadre minimaliste favorisent l'apport d'un maximum de lumière naturelle, rendant ainsi les espaces intérieurs très lumineux. Les cuisines ouvertes, toutes équipées, offrent beaucoup de rangement. Les balcons-loggia qui rentrent en partie dans le séjour apportent modernité et agrandissent encore plus le séjour.

Le bâtiment est labellisé Minergie® avec une ventilation double-flux et des panneaux solaires en toiture pour chauffer l'eau chaude sanitaire. Côté chauffage, il est alimenté par un chauffage à distance bois/gaz depuis l'EMS.



Grâce aux nouveaux corps de bâtiment, celui de l'EMS et des logements protégés, un parc verdoyant est venu se nicher au centre des différents bâtiments, invitant ainsi les locataires à la détente et à la relaxation.



#### CARACTÉRISTIQUES

Surface du terrain	854 m <sup>2</sup>
Surface brute de plancher	1294 m <sup>2</sup>
Emprise au rez	502 m <sup>2</sup>
Volume SIA	5076 m <sup>3</sup>
Nombre d'appartements	17
Nombre de niveaux	Rez + 2
Places de parc extérieures	5

## ENTREPRISES ADJUDICATAIRES ET FOURNISSEURS

LISTE NON EXHAUSTIVE

Génie civil  
**ERNEST GABELLA SA**  
1400 Yverdon-les-Bains

Fenêtres  
**EGOKIEFER SA**  
1844 Villeneuve

Isolation de tuyaux  
**KB IGNIFUGE SA**  
1024 Ecublens

Ascenseurs  
**KONE (SUISSE) SA**  
1010 Lausanne

Plâtrerie - Peinture  
**CONSTRU-GROUPE SA**  
1772 Grolley

Échafaudages  
**E.S. ECHAFAUDAGES SERVICES SA**  
1028 Prévêres

Électricité  
**ADELEC SA**  
1012 Lausanne

Ventilation  
**CLIMATEC SA**  
1030 Bussigny

Carrelage  
**AS CARRELAGE SÀRL**  
1860 Aigle

Menuiserie  
**STAR-CITY SA**  
1026 Echandens

Étanchéité  
**GENEUX DANCET SA**  
1026 Echandens

Chauffage  
**THERMEX SA**  
1110 Morges

Sanitaire  
**SEMATECH SANITAIRE SÀRL**  
1024 Ecublens

Chapes  
**KASTRATI SA**  
1008 Prilly

Cuisines  
**PRÉCISION CUISINE SA**  
1026 Denges